

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

20006895500059

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
CC ANJOU LOIR ET SARTHE**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SEICHES SUR LE LOIR**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
CC ANJOU LOIR ET SARTHE**

**M49**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET : CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**ANNEE 2019**

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 514 603,45	G 1 693 135,23	G-A 178 531,78
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 816 899,80	H 1 204 965,44	H-B 388 065,64

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 1 042 829,16 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 151 948,31 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 331 503,25	Q= G+H+I+J 4 092 878,14	=Q-P 1 761 374,89

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 573,75	K 0,00
	Section d'investissement	F 207 289,26	L 111 437,80
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 207 863,01	= K+L 111 437,80

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 515 177,20	= G+I+K 2 735 964,39	1 220 787,19
	Section d'investissement	= B+D+F 1 024 189,06	= H+J+L 1 468 351,55	444 162,49
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 539 366,26	= G+H+I+J+K+L 4 204 315,94	1 664 949,68

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E <b>573,75</b>	K <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	573,75	0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>207 289,26</b>	L <b>111 437,80</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	111 437,80
20	Immobilisations incorporelles	500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 314,54	0,00
23	Immobilisations en cours	168 474,72	0,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	718 662,00	415 342,42	54 645,82	573,75	248 100,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	215 000,00	158 915,00	39 799,60	0,00	16 285,40
014	Atténuations de produits	28 510,00	28 507,00	0,00	0,00	3,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	4 926,08	0,00	0,00	73,92
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>967 172,00</b>	<b>607 690,50</b>	<b>94 445,42</b>	<b>573,75</b>	<b>264 462,33</b>
66	Charges financières	109 701,00	85 592,61	23 289,75	0,00	818,64
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	6 393,96	0,00	0,00	3 606,04
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	60 000,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 146 873,00</b>	<b>699 677,07</b>	<b>117 735,17</b>	<b>573,75</b>	<b>328 887,01</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	804 806,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	730 000,00	697 191,21			32 808,79
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 534 806,00</b>	<b>697 191,21</b>			<b>837 614,79</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 681 679,00</b>	<b>1 396 868,28</b>	<b>117 735,17</b>	<b>573,75</b>	<b>1 166 501,80</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	446 349,84	401 667,68	54 986,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	960 500,00	1 008 616,60	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 406 849,84</b>	<b>1 410 284,28</b>	<b>54 986,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 380,37	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 406 849,84</b>	<b>1 413 664,65</b>	<b>54 986,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	232 000,00	224 484,58			7 515,42
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>232 000,00</b>	<b>224 484,58</b>			<b>7 515,42</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 638 849,84</b>	<b>1 638 149,23</b>	<b>54 986,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2018</b>		<b>1 042 829,16</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 535,00	1 035,00	500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 458 369,00	198 868,73	38 314,54	1 221 185,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 165 550,00	76 480,10	168 474,72	920 595,18
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 625 454,00</b>	<b>276 383,83</b>	<b>207 289,26</b>	<b>2 141 780,91</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	320 160,00	316 031,39		4 128,61
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	52 389,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>372 549,00</b>	<b>316 031,39</b>	<b>0,00</b>	<b>56 517,61</b>
<b>45..</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 998 003,00</b>	<b>592 415,22</b>	<b>207 289,26</b>	<b>2 198 298,52</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	232 000,00	224 484,58		7 515,42
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>232 000,00</b>	<b>224 484,58</b>		<b>7 515,42</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 230 003,00</b>	<b>816 899,80</b>	<b>207 289,26</b>	<b>2 205 813,94</b>
<b>Pour information</b> <b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	1 543 248,69	507 774,23	111 437,80	924 036,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 543 248,69</b>	<b>507 774,23</b>	<b>111 437,80</b>	<b>924 036,66</b>
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>45..</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 543 248,69</b>	<b>507 774,23</b>	<b>111 437,80</b>	<b>924 036,66</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	804 806,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	730 000,00	697 191,21		32 808,79
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 534 806,00</b>	<b>697 191,21</b>		<b>837 614,79</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 078 054,69</b>	<b>1 204 965,44</b>	<b>111 437,80</b>	<b>1 761 651,45</b>
<b>Pour information</b> <b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2018</b>		<b>151 948,31</b>			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	469 988,24		469 988,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	198 714,60		198 714,60
014	Atténuations de produits	28 507,00		28 507,00
65	Autres charges de gestion courante	4 926,08		4 926,08
66	Charges financières	108 882,36	0,00	108 882,36
67	Charges exceptionnelles	6 393,96	0,00	6 393,96
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	697 191,21	697 191,21
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>817 412,24</b>	<b>697 191,21</b>	<b>1 514 603,45</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 514 603,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	209 621,66	209 621,66
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	316 031,39	0,00	316 031,39
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 035,00	0,00	1 035,00
21	Immobilisations corporelles (6)	198 868,73	0,00	198 868,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	76 480,10	0,00	76 480,10
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		14 862,92	14 862,92
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>592 415,22</b>	<b>224 484,58</b>	<b>816 899,80</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2018

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

816 899,80

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	456 653,68		456 653,68
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 008 616,60		1 008 616,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	3 380,37	209 621,66	213 002,03
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	14 862,92	14 862,92
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>1 468 650,65</b>	<b>224 484,58</b>	<b>1 693 135,23</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018</b>	<b>1 042 829,16</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 735 964,39</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	507 774,23	0,00	507 774,23
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		697 191,21	697 191,21
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>507 774,23</b>	<b>697 191,21</b>	<b>1 204 965,44</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2018</b>	<b>151 948,31</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 356 913,75</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2)(3)</b>	<b>718 662,00</b>	<b>415 342,42</b>	<b>54 645,82</b>	<b>573,75</b>	<b>248 100,01</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	90 000,00	93 981,94	5 100,09	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	9 000,00	11 713,30	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 835,00	4 707,93	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 700,00	730,67	125,00	0,00	844,33
6068	Autres matières et fournitures	150,00	2 680,25	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	282 772,00	61 230,50	10 093,56	0,00	211 447,94
6132	Locations immobilières	1 850,00	1 868,53	0,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes divers	0,00	1 242,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	47 000,00	35 537,95	8 906,79	0,00	2 555,26
61523	Entretien et réparations réseaux	198 085,00	120 740,39	7 925,67	0,00	69 418,94
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	700,00	565,39	146,50	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 600,00	5 685,91	1 709,99	573,75	0,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	30 310,00	25 197,78	6 347,30	0,00	0,00
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'	13 000,00	16 793,28	8 972,41	0,00	0,00
6226	Honoraires	11 500,00	8 500,00	2 900,00	0,00	100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 122,76	985,00	0,00	0,00
6238	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	7 760,00	8 444,40	982,60	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	19,78	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	8 000,00	8 384,27	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	3 000,00	2 958,39	450,91	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	237,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>215 000,00</b>	<b>158 915,00</b>	<b>39 799,60</b>	<b>0,00</b>	<b>16 285,40</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	115 000,00	141 495,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	100 000,00	17 420,00	39 799,60	0,00	42 780,40
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>28 510,00</b>	<b>28 507,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
706129	Reversement redevance pour modernisation des rés	28 510,00	28 507,00	0,00	0,00	3,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 926,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73,92</b>
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	4 112,78	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	812,43	0,00	0,00	2 187,57
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,87	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>967 172,00</b>	<b>607 690,50</b>	<b>94 445,42</b>	<b>573,75</b>	<b>264 462,33</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)(5)</b>	<b>109 701,00</b>	<b>85 592,61</b>	<b>23 289,75</b>	<b>0,00</b>	<b>818,64</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	103 000,00	102 153,20	0,00	0,00	846,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 856,00	-21 404,88	23 289,75	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	4 845,00	4 844,29	0,00	0,00	0,71
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>6 393,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 606,04</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	6 393,96	0,00	0,00	3 606,04
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)</b>	<b>60 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>1 146 873,00</b>	<b>699 677,07</b>	<b>117 735,17</b>	<b>573,75</b>	<b>328 887,01</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>804 806,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)</b>	<b>730 000,00</b>	<b>697 191,21</b>			<b>32 808,79</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	730 000,00	697 191,21			32 808,79
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 534 806,00</b>	<b>697 191,21</b>			<b>837 614,79</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 534 806,00</b>	<b>697 191,21</b>			<b>837 614,79</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 681 679,00</b>	<b>1 396 868,28</b>	<b>117 735,17</b>	<b>573,75</b>	<b>1 166 501,80</b>

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018	0,00
--	------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	23 289,75
Montant de l'exercice 2018	21 404,88
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	1 884,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>o</sup> de services	446 349,84	401 667,68	54 986,00	0,00	0,00
704	Travaux	289 310,00	158 717,80	30 069,00	0,00	100 523,20
70611	Redevance d'assainissement collectif	145 040,00	221 496,43	24 917,00	0,00	0,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de coll	11 999,84	12 083,25	0,00	0,00	0,00
70613	Participations pour assainissement collectif	0,00	8 976,00	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	0,00	394,20	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	960 500,00	1 008 616,60	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionn	960 500,00	1 008 611,67	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	4,93	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 406 849,84</b>	<b>1 410 284,28</b>	<b>54 986,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 380,37	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	18,98	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de ges	0,00	220,30	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	1 776,84	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 364,25	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 406 849,84</b>	<b>1 413 664,65</b>	<b>54 986,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	232 000,00	224 484,58			7 515,42
777	Quote-part des subvent <sup>o</sup> d'inv. virées au résultat de	197 000,00	209 621,66			0,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corç	35 000,00	14 862,92			20 137,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>232 000,00</b>	<b>224 484,58</b>			<b>7 515,42</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 638 849,84</b>	<b>1 638 149,23</b>	<b>54 986,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2018		1 042 829,16				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>1 535,00</b>	<b>1 035,00</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions et droits similaires	1 535,00	1 035,00	500,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>1 458 369,00</b>	<b>198 868,73</b>	<b>38 314,54</b>	<b>1 221 185,73</b>
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	16 182,24	6 146,73	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 187,20	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	528 653,57	89 481,81	30 638,71	408 533,05
2154	Matériel industriel	29 512,65	36 972,16	305,10	0,00
21562	Service d'assainissement	1 245,00	0,00	0,00	1 245,00
21738	Autres constructions	8 770,00	5 770,00	0,00	3 000,00
217532	Réseaux d'assainissement	890 187,78	43 451,32	1 224,00	845 512,46
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 504,00	0,00	0,00
2188	Autres	0,00	4 320,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 165 550,00</b>	<b>76 480,10</b>	<b>168 474,72</b>	<b>920 595,18</b>
2313	Constructions	996 986,00	8 104,82	88 030,00	900 851,18
2315	Installations, matériel et outillage techniques	168 564,00	58 975,28	56 694,72	52 894,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	9 400,00	23 750,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 625 454,00</b>	<b>276 383,83</b>	<b>207 289,26</b>	<b>2 141 780,91</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>320 160,00</b>	<b>316 031,39</b>		<b>4 128,61</b>
1641	Emprunts en euros	310 000,00	258 961,19		51 038,81
1687	Autres dettes	10 160,00	57 070,20		0,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues ( investissement )</b>	<b>52 389,00</b>			
020	Dépenses imprévues ( investissement )	52 389,00	0,00		52 389,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>372 549,00</b>	<b>316 031,39</b>	<b>0,00</b>	<b>56 517,61</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 998 003,00</b>	<b>592 415,22</b>	<b>207 289,26</b>	<b>2 198 298,52</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (5)</b>	<b>232 000,00</b>	<b>224 484,58</b>		<b>7 515,42</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</b>	<b>232 000,00</b>	<b>224 484,58</b>		<b>7 515,42</b>
139111	Agence de l'eau	197 000,00	85 890,57		111 109,43
139118	Autres	0,00	775,00		0,00
13912	Régions	0,00	72,00		0,00
13913	Départements	0,00	89 202,46		0,00
13914	Communes	0,00	821,00		0,00
13915	Groupements de collectivités	0,00	865,00		0,00
13916	Autres établissements publics locaux	0,00	6 738,00		0,00
13918	Autres	0,00	25 194,63		0,00
13933	P.A.E.	0,00	63,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	8 230,95		0,00
281562	Service d'assainissement	35 000,00	0,00		35 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	0,00	189,31		0,00
2817532	Réseaux d'assainissement	0,00	6 442,66		0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>232 000,00</b>	<b>224 484,58</b>		<b>7 515,42</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>3 230 003,00</b>	<b>816 899,80</b>	<b>207 289,26</b>	<b>2 205 813,94</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2018</b>					<b>0,00</b>

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
---	----	------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 543 248,69</b>	<b>507 774,23</b>	<b>111 437,80</b>	<b>924 036,66</b>
13111	Agence de l'eau	995 645,34	346 345,78	92 698,80	556 600,76
1313	Départements	547 603,35	161 428,45	18 739,00	367 435,90
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 543 248,69</b>	<b>507 774,23</b>	<b>111 437,80</b>	<b>924 036,66</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 543 248,69</b>	<b>507 774,23</b>	<b>111 437,80</b>	<b>924 036,66</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>804 806,00</b>			
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (4)</b>	<b>730 000,00</b>	<b>697 191,21</b>		<b>32 808,79</b>
2801	Frais d'établissement	730 000,00	0,00		730 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	6 567,00		0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	0,00	11 233,00		0,00
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à dispo	0,00	10 163,73		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	92 554,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	192,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	39 910,17		0,00
28154	Matériel industriel	0,00	12 852,00		0,00
281562	Service d'assainissement	0,00	289,30		0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00	1 422,00		0,00
281725	Terrains bâtis	0,00	397,88		0,00
281728	Autres terrains	0,00	903,00		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	0,00	153 388,07		0,00
2817351	Bâtiments d'exploitation	0,00	2 778,00		0,00
281738	Autres constructions	0,00	15 061,00		0,00
281751	Installations complexes spécialisées	0,00	225,00		0,00
2817532	Réseaux d'assainissement	0,00	308 624,25		0,00
2817562	Service d'assainissement	0,00	37 268,81		0,00
281783	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	173,00		0,00
281788	Autres	0,00	83,00		0,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 263,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	493,00		0,00
28188	Autres	0,00	350,00		0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>1 534 806,00</b>	<b>697 191,21</b>		<b>837 614,79</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>1 534 806,00</b>	<b>697 191,21</b>		<b>837 614,79</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)	<b>3 078 054,69</b>	<b>1 204 965,44</b>	<b>111 437,80</b>	<b>1 761 651,45</b>
	<b>Pour information</b> <b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2018</b>		<b>151 948,31</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)  
LIBELLE : ...  
POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00 <sup>A</sup>	0,00	0,00	0,00 <sup>B</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00 <sup>C</sup>	0,00	0,00	0,00 <sup>D</sup>

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(4) Indiquer le signe algébrique.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A1.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					4 046 673,59									
1641 Emprunts en euros (total)					4 046 673,59									
MIN5013847EUR	SA CREDIT LOCAL DE FRANCE	16/10/1999		01/02/2002	27 882,88	F		5.49	5.49		A	X	N	A-1
00020306606	CREDIT Mutuel	17/12/2003		23/03/2004	209 900,00	F		4.35	4.44226		T	X	N	A-1
00017528766	Sté CRCAM	03/05/2007		03/08/2007	300 000,00	F		4.51	4.23584		A	X	N	A-1
7932137	Sté CAISSE D'EPARGNE	31/03/2011		25/07/2011	130 000,00	F		4.7	4.42019		T	X	N	A-1
00079880146	Sté CRCAM	14/02/2012		23/04/2012	794 169,99	F		3.94	4.02356		T	X	N	A-1
	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	01/01/2018		03/04/2018	211 871,71	F		3.48	4.9614		A	X	N	A-1
00013806480	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	13/04/2007		15/02/2018	3 678,91	F		4.19	6.81423		T	X	N	A-1
000203066 014	CREDIT Mutuel	27/10/2015		25/04/2018	86 528,28	F		1.65	1.66433		T	X	N	A-1
00020306609	CREDIT Mutuel	08/07/2011		25/02/2018	32 751,45	F		4.05	4.79898		T	X	N	A-1
00020306611	CREDIT Mutuel	05/09/2004		05/02/2018	41 254,36	F		4.6	4.68443		M	X	N	A-1
00020306612	CREDIT Mutuel	15/11/2016		15/02/2018	422 011,67	F		0.98	0.98		T	X	N	A-1
00020306613	CREDIT Mutuel	01/01/2018		05/02/2018	120 474,24	F		3.75	3.88532		T	X	N	A-1
00059920932	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	08/07/2009		15/02/2018	69 555,60	F		4.69	4.8907		T	X	N	A-1
00063619190	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	21/12/2009		15/03/2018	101 601,50	R	EURIBOR	1.55	1.53771		T	X	N	A-1
00065278009	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	25/03/2010		08/07/2018	2 290,43	F		3.46	5.18112		A	X	N	A-1
00075505782	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	15/12/2011		15/03/2018	154 969,68	F		4.38	4.89385		T	X	N	A-1
10000027371	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	01/01/2018		17/10/2018	198 655,71	F		4.03	4.83856		A	X	N	A-1
10000058576	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	06/12/2013		15/03/2018	52 881,65	F		3.17	9.42307		A	X	N	A-1
10000067004	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	09/01/2014		15/02/2018	398 715,15	F		3.56	3.69702		T	X	N	A-1
10000104263	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	13/05/2014		15/06/2018	88 388,42	F		2.11	13.56125		A	X	N	A-1
10000221834	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	07/07/2015		15/07/2018	28 935,25	F		1.29	1.53275		A	X	N	A-1
10000256431	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	01/01/2018		15/09/2018	43 190,69	F		1.59	1.74179		A	X	N	A-1
1336967	CAISSE DES DEPÔTS	26/08/2014		01/01/2018	205 920,00	V		2.0	2.01083		T	C	N	A-1
1336968	CAISSE DES DEPÔTS	09/06/2016		01/01/2018	53 906,25	R	LIVRET A	0.37	1.54697		T	C	N	A-1
1336969	CAISSE DES DEPÔTS	09/06/2016		01/01/2018	54 961,57	F		0.32	1.32796		T	X	N	A-1
4304522	Sté CAISSE D'EPARGNE	11/07/2014		15/02/2018	14 491,71	F		2.98	3.08997		T	C	N	A-1

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
70001852890	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	03/05/2004		15/01/2018	50 745,89	F		4.58	5.11485		M	X	N	A-1
70001890164	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	30/07/2004		15/01/2018	3 966,26	F		4.33	22.97134		T	X	N	A-1
70002599889	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	12/12/2004		15/01/2018	9 738,73	V		1.2	1.27869		T	X	N	A-1
70710596547	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	07/08/2006		15/01/2018	8 325,48	F		4.36	8.00557		T	X	N	A-1
70710596636	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	07/08/2006		15/01/2018	27 640,04	F		4.36	8.00557		T	X	N	A-1
7479614	Sté CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018		25/02/2018	67 950,56	F		5.5	5.85255		S	X	N	A-1
MON510347EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/09/2009		01/04/2018	29 319,53	F		4.78	6.3324		A	X	N	A-1
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					681 733,05									
<b>1687 Autres dettes (total)</b>					681 733,05									
090255302	AGENCE DE L EAU LE MANS	12/07/2012		30/09/2018	372 896,04	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
110265302	AGENCE DE L EAU LE MANS	28/11/2012		30/09/2018	308 837,01	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
<b>Total général</b>					4 728 406,64									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		2 985 024,32					258 961,19	102 153,20	0,00	23 268,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 985 024,32					258 961,19	102 153,20	0,00	23 268,94
MIN5013847EUR	N	0,00		9 242,07	4,17	F		5,49	1 570,07	593,59	0,00	0,00
00020306606	N	0,00		9 314,71	4,00	F		4,44226	2 087,46	462,26	0,00	6,75
00017528766	N	0,00		200 396,85	16,67	F		4,23584	7 743,31	9 387,12	0,00	3 715,58
7932137	N	0,00		42 657,13	16,33	F		4,42019	1 676,00	2 054,40	0,00	0,00
00079880146	N	0,00		564 083,34	18,83	F		4,02356	29 688,60	22 955,97	0,00	4 198,03
	N	0,00		185 082,40	10,33	F		4,9614	13 623,74	6 914,97	0,00	4 794,87
00013806480	N	0,00		2 128,53	2,42	F		6,81423	791,34	110,02	0,00	11,40
000203066 014	N	0,00		75 699,71	10,83	F		1,66433	6 225,94	1 313,38	0,00	228,99
00020306609	N	0,00		26 249,22	6,67	F		4,79898	3 316,61	1 147,47	0,00	106,31
00020306611	N	0,00		30 656,64	4,75	F		4,68443	5 645,51	1 551,85	0,00	101,85
00020306612	N	0,00		365 206,42	11,92	F		0,98	28 541,63	3 754,05	0,00	457,32
00020306613	N	0,00		109 505,01	14,42	F		3,88532	5 586,96	4 238,00	0,00	638,78
00059920932	N	0,00		60 237,07	9,67	F		4,8907	4 767,87	2 965,69	0,00	360,99
00063619190	N	0,00		73 680,91	5,00	R	EURIBOR	1,53771	14 070,94	1 267,35	0,00	48,14
00065278009	N	0,00		0,00	0,00	F		5,18112	1 164,69	40,30	0,00	0,00
00075505782	N	0,00		137 771,12	11,75	F		4,89385	8 786,55	6 276,21	0,00	268,19
10000027371	N	0,00		178 451,39	12,83	F		4,83856	10 301,70	7 606,75	0,00	1 478,27
10000058576	N	0,00		36 338,73	3,25	F		9,42307	8 400,52	1 418,23	0,00	915,15
10000067004	N	0,00		338 933,50	9,17	F		3,69702	30 420,47	12 745,89	0,00	1 541,77
10000104263	N	0,00		45 116,89	1,50	F		13,56125	21 861,64	1 413,25	0,00	478,63
10000221834	N	0,00		17 583,18	2,58	F		1,53275	5 712,41	300,51	0,00	104,59
10000256431	N	0,00		29 245,54	3,75	F		1,74179	7 027,57	576,74	0,00	136,92
1336967	N	0,00		187 200,00	19,83	V	LIVRET A	2,01083	9 360,00	3 356,42	0,00	936,00
1336968	N	0,00		48 156,25	16,58	R	LIVRET A	1,54697	2 875,00	745,12	0,00	179,58
1336969	N	0,00		49 786,04	16,83	F		1,32796	2 604,35	660,09	0,00	159,79
4304522	N	0,00		12 025,07	9,67	F		3,08997	1 233,32	381,32	0,00	45,79
70001852890	N	0,00		36 910,32	4,58	F		5,11485	7 075,87	1 867,25	0,00	75,13

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
70001890164	N	0,00		0,00	0,00	F		22.97134	1 736,32	37,73	0,00	0,00
70002599889	N	0,00		7 136,49	5,08	V	EURIBOR	1.27869	1 308,74	96,28	0,00	18,08
70710596547	N	0,00		4 343,21	1,83	F		8.00557	2 034,31	245,09	0,00	39,98
70710596636	N	0,00		14 418,78	1,83	F		8.00557	6 753,94	813,70	0,00	132,71
7479614	N	0,00		63 034,85	15,17	F		5.85255	2 524,52	3 571,52	0,00	1 213,42
MON510347EUR	N	0,00		24 432,95	9,33	F		6.3324	2 443,29	1 284,68	0,00	875,93
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		0,00		587 893,99					46 919,53	0,00	0,00	0,00
<b>1687 Autres dettes (total)</b>		0,00		587 893,99					46 919,53	0,00	0,00	0,00
090255302	N	0,00		323 176,56	12,75	F		0.0	24 859,74	0,00	0,00	0,00
110265302	N	0,00		264 717,43	11,75	F		7.6E-4	22 059,79	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		3 572 918,31					305 880,72	102 153,20	0,00	23 268,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

## A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	33					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 572 918,31					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
<b>Total</b>														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)</b>	<b>A1.6</b>

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)</b>	<b>A1.7</b>

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié					Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.							

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
416,66€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	5	16/03/2017
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	16/03/2017
Linéaire	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	25	16/03/2017
Linéaire	21532 Réseaux d'assainissement	60	16/03/2017
Linéaire	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	15	16/03/2017
Linéaire	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	10	16/03/2017
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	16/03/2017
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	16/03/2017
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/03/2017
Linéaire	2184 Mobilier	10	16/03/2017
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	16/03/2017
Linéaire	Agencements aménagements de bâtiments, installations électrique	15	16/03/2017
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	5	16/03/2017
Linéaire	Bâtiments durables	25	16/03/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	16/03/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	16/03/2017
Linéaire	Frais d'études, de recherche et de développement	5	16/03/2017
Linéaire	Logiciels	2	16/03/2017
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/03/2017
Linéaire	Matériel de transport	5	16/03/2017
Linéaire	Mobilier	10	16/03/2017
Linéaire	Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport	60	16/03/2017
Linéaire	Pompes, appareils électromécaniques, installation de chauffage	15	16/03/2017

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>A3.1</b>

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>569 549,00</b>	<b>525 653,05</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>320 160,00</b>	<b>316 031,39</b>
1641	Emprunts en euros	310 000,00	258 961,19
1687	Autres dettes	10 160,00	57 070,20
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>249 389,00</b>	<b>209 621,66</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	197 000,00	209 621,66
020	Dépenses imprévues ( investissement )	52 389,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	52 389,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>525 653,05</b>	<b>207 289,26</b>	<b>0,00</b>	<b>732 942,31</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 534 806,00</b>	<b>III 697 191,21</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>1 534 806,00</b>	<b>697 191,21</b>
2801	Amortissement des immobilisations	730 000,00	0,00
28031	Amortissement des immobilisations	0,00	6 567,00
2805	Amortissement des immobilisations	0,00	11 233,00
28087	Amortissement des immobilisations	0,00	10 163,73
281311	Amortissement des immobilisations	0,00	92 554,00
28151	Amortissement des immobilisations	0,00	192,00
281532	Amortissement des immobilisations	0,00	39 910,17
28154	Amortissement des immobilisations	0,00	12 852,00
281562	Amortissement des immobilisations	0,00	289,30
28157	Amortissement des immobilisations	0,00	1 422,00
281725	Amortissement des immobilisations	0,00	397,88
281728	Amortissement des immobilisations	0,00	903,00
2817311	Amortissement des immobilisations	0,00	153 388,07
2817351	Amortissement des immobilisations	0,00	2 778,00
281738	Amortissement des immobilisations	0,00	15 061,00
281751	Amortissement des immobilisations	0,00	225,00
2817532	Amortissement des immobilisations	0,00	308 624,25
2817562	Amortissement des immobilisations	0,00	37 268,81
281783	Amortissement des immobilisations	0,00	173,00
281788	Amortissement des immobilisations	0,00	83,00
28182	Amortissement des immobilisations	0,00	2 263,00
28183	Amortissement des immobilisations	0,00	493,00
28188	Amortissement des immobilisations	0,00	350,00
021	Virement de la section d'exploitation	804 806,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>697 191,21</b>	<b>111 437,80</b>	<b>151 948,31</b>	<b>0,00</b>	<b>960 577,32</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 732 942,31</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 960 577,32</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) + 227 635,01</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



## ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT

Ax.1.1

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

## ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b> <b>D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D002 (5)			R002 (5)	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b> <b>D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	D001 (4)			R001 (4)	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA 2019
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

### A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	
<b>DEPENSES (a)</b>					
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>					
<b>RECETTES (b)</b>					
<b>Recettes nettes (b-d)</b>					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A8.1

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2019	BRANCHEMENT NEUF - MME LORO - 3 BIS RUE DES NOYERS - CORZE	1 551,89	0,00	60
01/01/2019	BRANCHEMENT NEUF - MME LEMESLE - 24 RUE DE LA CROIX BLANCHE - C	1 808,69	0,00	60
01/01/2019	BRANCHEMENT NEUF - M ET MME SALMON - RUE SAINT MARTIN - BEAUVAU	2 073,17	0,00	60
16/01/2019	REPLACEMENT SATELLITE SOFREL - PR GRANDINE - ANCIENNE STEP - C	1 773,00	0,00	10
24/01/2019	AUTOMATISATION POSTE DE RELEVEMENT - STEP MONTIGNE LES RAIRIES	2 195,00	0,00	10
09/02/2019	INSTALLATION SOFREL - PR VIEILLE COUR - MARCE	2 896,95	0,00	10
09/02/2019	FOURNITURE CARTE GSM ET PROGRAMMATION SOFREL - PR DES FONTAINE	765,00	0,00	10
13/02/2019	REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASSAINISSEMENT - LEZ	30 765,48	0,00	60
21/02/2019	EXTENSION ET BRANCHEMENT EU - RUE DE L'ARCHE ET STADE DE FOOT -	5 348,69	0,00	60
21/02/2019	BRANCHEMENT NEUF - 2 ALLEE DES TILLEULS - DURTAL	3 636,43	0,00	60
21/02/2019	LOGICIEL GESTION SERVICE ASSAINISSEMENT	1 035,00	0,00	2
21/02/2019	BRANCHEMENT NEUF EU - M MICHEL CADEAU - RUE DU MARCHÉ AUX CHEVA	644,39	0,00	60
25/02/2019	BRANCHEMENT NEUF EU - M RITOUET - 3 RUE DES TONNELLES - BARACE	1 099,26	0,00	60
28/02/2019	TRAVAUX DE VOIRIE RURALE ET URBAINE - POSE FOURREAU ACCES STEP	2 730,00	0,00	60
04/03/2019	REPLACEMENT DE 2 POMPES DOSEUSES - STEP JARZE	1 978,70	0,00	4
15/03/2019	MISSION SPS - TRAVAUX REFECTION VRD - LEZIGNE	72,68	0,00	1
20/03/2019	REPLACEMENT 1 POMPE - PR GOUIS DURTAL	1 241,34	0,00	4
25/03/2019	MISE EN SEPARATIF RESEAU EU ETRICHE 2017	550,00	0,00	60
26/03/2019	MISE EN SEPARATIF RESEAU EU - RUES MAIRIE - TEMPLERIE ET CHAUVI	1 736,00	0,00	60
29/03/2019	FOURNITURE DE 80 BOITES A CLEFS	4 320,00	0,00	1
29/03/2019	CONTROLE SUITE INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUVES - PR PISCINE DU	770,07	0,00	60
29/03/2019	EXTENSION STEP LUE EN BAUGEOIS	5 770,00	0,00	25
01/04/2019	CONSTRUCTION STEP LES RAIRES	3 154,50	0,00	
02/04/2019	MISE EN SEPARATIF RESEAU EU ETRICHE 2017	32,00	0,00	60
02/04/2019	REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASSAINISSEMENT - LEZ	8 035,49	0,00	60
18/04/2019	ACOMPTE 4 - ETUDE DIAGNOSTIQUE DU SYSTEME AC DE LA COMMUNE DE D	9 400,00	0,00	
26/04/2019	REPLACEMENT POTENCE + PIED + TREUIL - STEP SERMAISE	1 260,00	0,00	4
30/04/2019	BRANCHEMENT NEUF - M. PIRALI - RUE DES BUTTES - LES RAIRES	2 504,00	0,00	60

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A8.1

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/04/2019	4 BRANCHEMENTS NEUFS - MAINE ET LOIRE HABITAT - RUE DE TOURAINE	4 269,89	0,00	60
30/04/2019	AMENAGEMENT RESEAU EU - RUE DE TOURAINE - TIERCE	10 668,00	0,00	60
06/05/2019	BRANCHEMENT ELECTRIQUE - PR CAMPING - DURTAL	1 077,60	0,00	60
29/05/2019	BRANCHEMENT NEUF - M. DAMIEN BOUCHET - 10 RUE ST AUBIN - BARACE	1 431,43	0,00	60
29/05/2019	FOURNITURE ET POSE DE DEBIMETRE - STEP LEZIGNE	1 985,00	0,00	4
13/06/2019	REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASSAINISSEMENT - LEZ	-8 035,49	0,00	60
13/06/2019	STATION DE TRAVAIL CELSIUS W580 + INSTALLATION - J-P MIGNOT	1 504,00	0,00	3
13/06/2019	REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASSAINISSEMENT - LEZ	8 035,49	0,00	60
16/06/2019	BRANCHEMENT EU - PODHELIA - 4 LOT FRONT DE TAILLE - LES RAIRIES	1 980,64	0,00	60
16/06/2019	BRANCHEMENT EU - MME SEJOURNE - 13 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD - DU	3 753,48	0,00	60
16/06/2019	BRANCHEMENT EU - MME LUPO - 12 ROUTE DE SOULAIRE - CHEFFES	1 716,85	0,00	60
19/06/2019	SUPPRESSION BRANCHEMENT EU - RUE DAVID D'ANGERS - DURTAL	1 512,00	0,00	60
02/07/2019	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	1 692,00	0,00	
23/07/2019	REPARATION CANALISATION PRINCIPALE - RUE DES DEPORTES - DURTAL	2 818,00	0,00	60
25/07/2019	BRANCHEMENT EU - M. COURTIN - 1 RUE DE LA LAITERIE - CORNILLE L	2 050,00	0,00	60
25/07/2019	BRANCHEMENT EU - M. DUBOIS - 6 RUE DE LA PLISSONNIERE - DURTAL	2 418,00	0,00	60
25/07/2019	BRANCHEMENT EU - M. BOVALO - 1 RUE DU PONT RANGEARD - CORNILLE	2 224,00	0,00	60
13/08/2019	REPLACEMENT POMPE POSTE DE RELEVEMENT - STEP DURTAL	1 751,18	0,00	4
30/08/2019	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	300,32	0,00	
05/09/2019	BRANCHEMENT EAU POTABLE - STEP DURTAL	1 187,20	0,00	15
06/09/2019	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	2 958,00	0,00	
15/09/2019	BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 ROUTE DE MONTGEOFFROY - CORNILL	2 365,00	0,00	60
15/09/2019	REPARATION CONDUITE EU - RUE DE L'AMICALE - BEAUVAU	1 594,00	0,00	60
15/09/2019	REMISE A NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - CORZE	1 492,00	0,00	60
20/09/2019	BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE D'ANJOU - TIERCE	5 782,40	0,00	60
20/09/2019	BRANCHEMENT EU - M. LEFEVRE - IMPASSE DES COLOMBES - TIERCE	1 695,00	0,00	60
16/10/2019	REPARATION REFOULEMENT - 1 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD	1 319,00	0,00	60
18/10/2019	BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE	2 484,00	0,00	60
18/10/2019	REPARATION CONDUITE EXISTANTE - SQUARE JACQUES PREVERT - SEICHE	1 887,00	0,00	60
21/10/2019	BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE	2 373,00	0,00	60
23/10/2019	EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA	12 663,60	0,00	60
29/10/2019	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR COMMUNES MONTIGNE LES RAIRIES ET TIE	43 457,80	0,00	



## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A8.1

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/10/2019	POSE TELESURVEILLANCE - STEP MONTREUIL	2 265,00	0,00	4
30/10/2019	POSE TELESURVEILLANCE - PR LES NEAUX - ETRICHE	2 265,00	0,00	4
30/10/2019	POSE TELESURVEILLANCE - PR VALLON DU LOIR - BARACE	2 265,00	0,00	4
30/10/2019	POSE DE 2 TELESURVEILLANCES - PR MAIRIE ET PR TENEBRIERE - CORZE	4 530,00	0,00	4
30/10/2019	REPLACEMENTS DE 2 SATELLITES - PR GANDONNIERE ET PR CROIX DUFF	3 522,00	0,00	4
07/11/2019	REPLACEMENT BOITIER SOFREL - PR STEP BARACE	1 120,36	0,00	4
07/11/2019	REPLACEMENT POMPE SUBMERSIBLE - PR SALLE DES FETES - LES RAIR	957,22	0,00	4
18/11/2019	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR COMMUNES MONTIGNE LES RAIRIES ET TIE	2 240,00	0,00	
18/11/2019	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR COMMUNES MONTIGNE LES RAIRIES ET TIE	13 277,48	0,00	
18/11/2019	TRAVAUX MODIFICATION ELECTRIQUES SEPARATION STEP DURTAL ET SERV	2 099,64	0,00	25
21/11/2019	REPLACEMENT TURBINE DE DEGRAISSAGE - STEP MORANNES	4 201,41	0,00	4
11/12/2019	TRAVAUX MODIFICATION ELECTRIQUES SEPARATION STEP DURTAL ET SERV	14 082,60	0,00	25
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>276 383,83</b>	<b>0,00</b>	

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

**ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A8.3</b>

Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A9.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	

## ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

A9.2

## ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA 2019
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>TOTAL GENERAL</b>			

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

**RATIO**

	Montant
<b>Recette 72 (I)</b>	
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>1 468 650,65</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation</b>	

<b>CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV - ANNEXES

## IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>1 468 650,65</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II</b>	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019</b>	<b>C1.1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE  
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
attaché	A	0,05	3 087,00
Ingénieur ppal	A	0,9	59 258,00
rédacteur	B	0,18	6 777,00
Rédacteur ppal 1° classe	B	0,02	1 097,00
adjoint administratif	C	0,18	6 153,00
Adjoint administratif ppal 2° classe	C	1,07	38 145,00
adjoint technique	C	0,5	17 051,00
Agent de maîtrise	C	0,25	9 496,00
Agent de maîtrise pppal	C	0,01	431,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3,16</b>	<b>141 495,00</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/01/2010 : contrat affermage	SAUR FRANCE	SAUR FRANCE		
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)</b>	<b>C3</b>

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS</b> <b>ANNEXES</b> (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	<b>C4</b>

**1 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	2 681 679,00	1 514 603,45	573,75	1 515 177,20
RECETTES	2 681 679,00	2 735 964,39	0,00	2 735 964,39
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 230 003,00	816 899,80	207 289,26	1 024 189,06
RECETTES	3 230 003,00	1 356 913,75	111 437,80	1 468 351,55

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

**3 - PRESENTATION AGREGEE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	2 681 679,00	1 514 603,45	573,75	1 515 177,20
RECETTES	2 681 679,00	2 735 964,39	0,00	2 735 964,39
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 230 003,00	816 899,80	207 289,26	1 024 189,06
RECETTES	3 230 003,00	1 356 913,75	111 437,80	1 468 351,55
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	<b>5 911 682,00</b>	<b>2 331 503,25</b>	<b>207 863,01</b>	<b>2 539 366,26</b>
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	<b>5 911 682,00</b>	<b>4 092 878,14</b>	<b>111 437,80</b>	<b>4 204 315,94</b>

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Président,  
A Tiercé, le 20/02/2020  
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 44  
Nombre de membres présents : 42  
Nombre de suffrages exprimés : 42  
VOTES : Pour : 42  
Contre :  
Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Tiercé, le 20/02/2020

Date de convocation : 13/02/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ADRION Guy	
BERARDI Marc	
BLONDET Jacques	
BOBET Corinne	
BOLZE Martine	
BOMPAS Jean-Paul	
BRICHET Régine	
CAILLEAU Olivier	
CARDOT Philippe	
CARRELET Georges	
CHARRIER Joëlle	
CHASLES Marie-Annick	
CHASSOULIER Gérard	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

CHEVE Séverine	
CHIRON-PESNEL Sylvie	
CHOUETTE Gérard	
DAIGUSON Denise	
DANARD Danièle	
DAVIAU Patrice	
DAVIS Louis	
DAVY Jean-Luc	
de la PERRAUDIERE Bernard	
de MIEULLE Roger	
de VILLOUTREYS Thierry	
DESCAMPS Josée	
DUSACRE Luc	
DUTRUEL Marc	
GIRARD Jean-Jacques	
GUILLEUX Jean-Philippe	
HEUVELINE Sylvie	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

KAHN Gilbert	
LAHONDES Bernard	
LANCELOT Patrick	
LEBRUN Henri	
LEBRUN Jacques	
LECOURT Sylvie	
MARQUET Elisabeth	
MARTIN Jean-Pierre	
PILON Jean-Yves	
POULAIN Daniel	
RABOUAN Paul	
RAVENEAU Daphné	
RIGAUD David	
SEGUIN André	

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....



## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

### III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

### A - Eléments du bilan

p.16 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.21 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.23 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.25 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.26 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.27 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

p.28 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.29 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

p.30 A3.2 - Etalement des provisions

p.31 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.32 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.33 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.34 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.35 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

p.36 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

p.37 A6 - Etat des charges transférées

p.38 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.39 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

p.42 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

p.43 A8.3 - Opérations liées aux cessions

p.44 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

p.45 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

p.46 A10 - Etat des travaux en régie

### B - Engagements hors bilan

p.47 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.48 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.49 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.50 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

p.51 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.52 B1.6 - Etat des autres engagements donnés

p.53 B1.7 - Etat des engagements reçus

p.54 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.55 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

### C - Autres éléments d'informations

p.56 C1.1 - Etat du personnel

p.58 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

p.59 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.60 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.61 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.62 D - Arrêté et signatures